

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23112**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Génie Civil et Construction - Spécialité BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Corse - Pasquale Paoli, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Corse, Recteur de l'Académie de Corse

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 231 Mines et carrières, génie civil, topographie, 232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels sont capables de gérer tout ou partie d'une opération de construction de bâtiment.

Ils identifient l'environnement législatif ainsi que les aspects règlementaires de la construction;

Ils sont capables de gérer financièrement l'opération ;

Ils maîtrisent les aspects techniques (topographie, choix technologiques, dimensionnement, performances énergétiques...);

Ils gèrent le chantier sur le plan humain et sur le plan matériel en tenant compte des risques potentiels pouvant survenir lors de toute opération de constructi

on.

L'ensemble du programme pédagogique peut être décliné en capacités, évaluées au travers de la formation et en entreprise (stage ou alternance).

UE 1 Environnement Législatif

Etablir un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) / Analyser les offres des entreprises / Elaborer toute la procédure de passation de marché public / Etablir un CCAG / Ecrire un mémoire technique / Exploiter le Code des Marchés Publics / Choisir la procédure de passation adaptée et d'en évaluer toutes les conséquences / Apprécier l'étendue des obligations et des responsabilités de tous les contractants et les gérer dans le respect des procédures et de la réglementation / Différencier et mettre en application les contraintes comptables, administratives, et techniques.

UE 2 Physique et Modélisation de l'habitat

Décrire les bases de la réglementation thermique en vigueur et les règlements de ventilation/Concevoir l'isolation thermique d'un bâtiment et son renouvellement d'air / Effectuer un bilan thermique d'hiver et d'été d'un bâtiment / Calculer une puissance de chauffage / Définir les paramètres de l'approche environnementale des bâtiments et de leurs équipements / Mettre en relation les principes de la conception bioclimatique avec des choix constructifs / Identifier quelques règles élémentaires de conception permettant d'optimiser : le confort thermique , la régulation d'air et l'éclairage d'un bâtiment / Modéliser un bâtiment simple sur un logiciel spécialisé / Exploiter une modélisation informatique à des fins de planification de chantier.

UE 3 Technologies de construction

Mener l'analyse fonctionnelle d'un système constructif simple / Utiliser la terminologie adéquate / Produire des plans d'exécution de bâtiment, de détail de bâtiment / Expliciter une méthode d'exécution et les moyens associés / Choisir un mode constructif à partir d'un cahier des charges / Définir un phasage de mise en oeuvre de parois à blocs joints minces / Choisir un mode de réhabilitation à partir d'un cahier des charges et/ou d'un bilan thermique de bâtiment / Définir un phasage de mise en oeuvre d'une isolation par l'extérieur / Etablir et lire une fiche technique d'un matériau isolant / Choisir un matériau isolant adapté au mode constructif et à la performance thermique souhaitée / Connaître les principes de mise en oeuvre des principaux matériaux isolants (en partie courante et sur tous les points singuliers / Connaître la réglementation de certification d'un matériau isolant / Identifier quelques procédures d'essai (étanchéité à la vapeur d'eau, à l'air, tenue au feu, tassement, etc..)

UE 5 Gestion et Organisation des chantiers

Etablir un planning d'exécution / Expliciter une méthode d'exécution et les moyens associés / Utiliser un logiciel de planification / Etudier et réaliser un plan d'installation de chantier / Etablir des phasages d'exécution et leurs modes opératoires / Exploiter des documents contractuels et/ou règlementaires / Etablir un sous-détail de prix/ Elaborer un Devis Quantitatif Estimatif (DQE) Etablir une proposition de situation-décompte de travaux / Analyser les charges du chantier et établir son bilan / Effectuer et Analyser les contrôles budgétaires du chantier / Identifier toutes les interfaces gros oeuvre - second oeuvre dans un chantier de bâtiment / Définir l'environnement règlementaire et législatif des missions OPC / Etablir les documents administratifs propres à la mission OPC

UE 6 Etude et Amélioration des processus de Construction

Analyser en termes de qualité un processus de fabrication ou de mise en oeuvre / Proposer des améliorations pour un processus donné / Rechercher une information dans les normes (iso9000-2000 ; 14000...) / Identifier des outils d'analyse qualité et les mettre en oeuvre (grille SMART, diagramme Ishikawa, logigrammes-histogrammes, diagramme Pareto, etc.) / Etablir un plan d'installation de chantier conforme aux exigences de sécurité / Etablir un PPSPS / Connaître les textes règlementaires et les organismes institutionnels relatifs à la sécurité sur les

chantiers.

UE 7 Projets Encadrés

Etablir un crédit horaire de main d'œuvre / Gérer la main d'œuvre, le matériel et les matériaux durant le chantier / Lever un ouvrage existant et dépouiller ses mesures à l'aide d'un logiciel professionnel (type Covadis) / Effectuer une implantation à l'aide d'un cheminement polygonal fermé ou encadré / Calculer les coordonnées d'implantation et planter un ouvrage de bâtiment / Utiliser une station totale et un GPS / Etablir une étude technique à partir d'un DCE / Rédiger un rapport technique (environ 30 pages sans les annexes) / Effectuer une présentation orale dynamique devant un Jury d'enseignants et de professionnels en utilisant un support de type Powerpoint.

UE 4 et 8 Environnement Professionnel 1 et 2

Mettre en oeuvre les savoirs dans un environnement professionnel / Travailler en Equipe / prendre la parole en public / Mener une intervention orale logue, bien problématisée et bien structurée / Adapter son discours au regard des objectifs à atteindre, des contextes ou des destinataires / Résoudre des conflits par la parole.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

BTP -Collectivités Locales
472a-Dessinateur en bâtiment
472c-Métreur et Techniciens divers en bâtiment
382c-Cadre de chantier et conducteur de travaux du bâtiment
382d-Cadre technico-commerciaux du bâtiment
Chef de chantier en bâtiment-Conducteur des travaux en bâtiment-Contrôleur des travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

F11 : Conception et études
F12 : Conduite et encadrement de chantier - travaux
F17 : Travaux et gros œuvre

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les enseignements s'étalent sur une année universitaire et s'effectuent en langue française.
Pour accéder à la formation, les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme « Bac+2 » ou équivalent, soient 120 crédits européens.
Le diplôme peut être obtenu soit en formation initiale, soit en alternance
Le volume horaire « étudiant » : 500 heures de formation + 16 semaines de stage en entreprise.

L'ensemble des enseignements se répartit en 8 unités d'enseignements :

UE 1 (6 Ects) : Environnement Législatif
UE 2 (8 Ects) : Physique et Modélisation de l'Habitat
UE 3 (11 Ects) : Technologies de Construction
UE 4 (5 Ects) : Environnement Professionnel 1
UE 5 (11 Ects) : Gestion et Organisation des Chantiers
UE 6 (5 Ects) : Etude et Amélioration des Processus de Construction
UE 7 (9 Ects) : Projet Encadré
UE 8 (5 Ects) : Environnement Professionnel 2

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé des enseignants chercheurs et enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	L'apprentissage est une voie possible. L'ingénierie le permet.
Après un parcours de formation continue	X	La formation continue est une voie possible.
En contrat de professionnalisation	X	La professionnalisation est une voie possible. L'ingénierie le permet.
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par la voie de la VES ou de la VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au J.O. du 24 novembre 1999-

Arrêté d'habilitation du 21 octobre 2013 (années universitaire 2013-2014 à 2017-2018)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20060396

Date effective d'ouverture de la spécialité de la licence professionnelle : 2010-2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2013-756 du 19/08/2013 Articles R613-333 à R613-37.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Enquêtes POIP diplômés 2012 à 2015 (à 28 mois pour les diplômés 2012 et 2013- à 16 mois pour ceux de l'année 2014 et à 4 mois pour les diplômés 2015)

Taux de poursuite d'études: 49%

Taux d'insertion professionnelle: 95% (Diplômés n'ayant pas poursuivi d'études l'année suivant l'obtention de leur diplôme)

Secteurs d'insertion professionnelle :

Le secteur de la Construction pour presque la totalité des diplômés Autre secteur d'Insertion professionnelle (minoritaire) , celui des Activités spécialisées Scientifiques et techniques.

Exemples d'emplois occupés :metreur / conducteur de travaux/chef d'équipe / technicien bureau d'études / dessinateur projeteur/chef de chantier / économiste de la construction/chargé de réseau électrique / charpentier...

http://www.univ-corse.fr/insertion-professionnelle-suivis-de-cohortes-test-cohortes-2007_4180.html

Autres sources d'information :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/insertion-professionnelle-des-diplomes-2012-del-universite.html#diplomes2009>

[Université de Corse](#)

[IUT de Corse](#)

[Lpro GCC-BC](#)

[Etudier en Alternance](#)

[Service FORMATION CONTINUE](#)

[POIP- Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

[RELATIONS ENTREPRISES](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Corse - Pasquale Paoli : Corse - Haute-Corse (2B) [20250 Corte]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Universitaire de Technologie de Corse (IUT)- Campus Grimaldi -20250 Corte

Historique de la certification :

Ancienne spécialité Lpro Génie Civil Spé Infrastructures Routières et de Transport (de 2006-2007 à 2008-2009) transformée pour répondre au besoin du monde professionnel.